

Le débat entre littéralisme et contextualisme : le cas des énoncés tautologiques du type *X ÊTRE X* 字義主義・コンテキスト主義とトートロジーの意味解釈

Tomohiro SAKAI (酒井智宏)

近年、意味論と語用論のインターフェイスに関して、「文自体に命題を表す力が備わっている」とする字義主義と「文は文脈の助けを借りない限り命題を表すことはできない」とするコンテキスト主義との対立をめぐる議論が再燃している。しかしながら、トートロジー *X ÊTRE X* を扱った研究は、これが意味論と語用論の境界に位置する現象であるにも関わらず、大半が暗黙のうちに字義主義の立場に立っている。この論文では、RECANATI (2004/2007) に基づいてコンテキスト主義の妥当性を確認した上で、次の三つの根拠に基づき、トートロジーに対してもコンテキスト主義的な分析がなされるべきであることを示す。(i) 字義主義はトートロジーが字義的に表す命題に基づく推論の存在を仮定しているが、そのような推論の存在は疑わしい。(ii) トートロジーが文脈とは独立に表す命題(最小命題)を取り出すことはできない。(iii) 「トートロジーが表す字義通りの命題」の存在を仮定しなくても、「補強」「転移」などの語用論的操作を仮定することにより、トートロジーが実際に表す命題を直接的に導き出すことができる。

キーワード：トートロジー (énoncé tautologique), コンテキスト主義 (contextualisme), 字義主義 (littéralisme), 言われていること (ce qui est dit), 最小命題 (proposition minimale)

1. Introduction

Depuis le milieu du XX^e siècle deux camps s'opposent à propos de l'interface sémantique/pragmatique : littéralisme et contextualisme. Selon le littéralisme, une phrase est capable de représenter hors

contexte une proposition vériconditionnelle. En revanche, le contextualisme soutient qu'une phrase n'exprime un contenu vériconditionnel que dans le contexte d'un acte de parole. Cet article a pour objectif de confirmer la validité du deuxième en mettant en relief la dépendance contextuelle de l'interprétation des énoncés tautologiques du type *X ÊTRE X*, illustrés en (1).

- (1) a. Un chat est un chat (même s'il n'attrape pas de souris).
- b. Pierre est Pierre.

La section 2 sera consacrée à la présentation des arguments avancés par RECANATI (2004/2007) en faveur du contextualisme. Dans la section 3, nous ferons remarquer que les travaux antérieurs sur *X ÊTRE X* sont tous de nature littéraliste, avant de présenter une analyse contextualiste qui permet de rendre compte des interprétations variées de ce type d'énoncés.

2. Le littéralisme et le contextualisme

2.1. La signification linguistique, "ce qui est dit" et "ce qui est implicite"

On sait depuis GRICE (1975/1979/1989) qu'en règle générale il y a trois niveaux pertinents dans l'interprétation d'un énoncé :

- (2) a. signification linguistique
- b. ce qui est dit
- c. ce qui est implicite

Dans le cas de la phrase (3), énoncée par Paul, ces trois niveaux correspondent respectivement à (4a-c).

- (3) Je suis occupé.
- (4) a. x est occupé. (x = le locuteur de l'énoncé)
- b. Paul est occupé.
- c. Paul ne peut pas aller au cinéma.

(4a), qui contient une variable libre fournie par le pronom *je*, ne représente aucune proposition qu'on puisse évaluer en termes de vérité ou de fausseté. Au niveau de (4b), la variable se voit assigner une valeur spécifique, Paul en l'occurrence, ce qui rend le sens de la phrase complètement propositionnel. C'est en arrivant à ce niveau que l'on peut dire que l'énoncé (3) est vrai ou faux. On appelle "saturation"

cette opération qui, par l'assignation d'une valeur aux variables, complète le sens de la phrase. De la proposition (4b) ainsi obtenue est dérivée la proposition (4c), étant donné des contextes appropriés. Alors que la dérivation de (4c) à partir de (4b) dépend essentiellement du contexte d'énonciation, le calcul de (4b) est contrôlé par la convention linguistique selon laquelle le pronom *je* fournit une variable dont le contexte doit permettre de spécifier la valeur. La question qui se pose ici est celle de savoir si, en général, la saturation est suffisante pour dériver "ce qui est dit" (2b) à partir de la signification linguistique (2a). Le littéralisme répond à cette question par l'affirmative, en disant que "ce qui est dit" n'incorpore d'éléments contextuels que dans la mesure où l'incorporation est déclenchée par la convention linguistique. C'est en ce sens que "ce qui est dit" se réduit, selon la conception littéraliste, à une "proposition minimale", qui ne se différencie de la signification linguistique de la phrase que si le recours au contexte est obligatoire pour que l'énoncé exprime une proposition vériconditionnelle. C'est précisément cette notion de "proposition minimale" que le contextualisme rejette, en soutenant que différents processus pragmatiques entrent en jeu dans la détermination de "ce qui est dit" : non seulement la saturation, qui est contrôlée par la grammaire, mais encore l'enrichissement libre, le relâchement et le transfert, qui ne sont pas déclenchés linguistiquement.

2.2. Le littéralisme

Selon la conception littéraliste, qui s'inspire de GRICE (1975/1979/1989), un énoncé est interprété suivant les étapes indiquées en (5) ci-dessous.

- (5) L'interprétation littéraliste d'un énoncé
- a. signification linguistique de la phrase (\neq proposition)
 - ↓ saturation (= processus obligatoire ¹⁾)
 - b. ce qui est dit (= proposition)
 - ↓ inférence (= processus optionnel)
 - c. ce qui est implicite

1) Obligatoire, parce que ce processus est indispensable pour que la phrase exprime une proposition complète.

(= tout ce qui n'est pas encodé linguistiquement dans "ce qui est dit")

La notion littéraliste de "ce qui est dit" est minimaliste en ce sens que le recours au contexte n'y est admis que si cela est nécessaire pour que la phrase exprime un contenu vériconditionnel. C'est ainsi que tout ce qui entre en jeu pour la formation de "ce qui est dit" est la saturation, opération déclenchée au niveau purement linguistique. Le schéma (5) implique que les propositions (6b-10b), qui ne sont pas encodées linguistiquement dans les phrases (6-10), relèvent toutes de "ce qui est implicite" des phrases, "ce qui est dit" se trouvant réduit aux propositions minimales (6a-10a)²⁾.

- (6) Toutes les fenêtres sont ouvertes.
 - a. Toutes les fenêtres qui existent sont ouvertes.
 - b. Toutes les fenêtres *de cette salle* sont ouvertes.
- (7) J'ai déjeuné³⁾.
 - a. Le locuteur a déjeuné (au moins une fois) avant le moment de l'énonciation.
 - b. Le locuteur a déjeuné *le jour même*.
- (8) Il pleut.
 - a. Il pleut quelque part dans le monde.
 - b. Il pleut *dans un lieu particulier dont il est question*.
- (9) Pierre a deux enfants.
 - a. Pierre a au moins deux enfants.
 - b. Pierre a *exactement* deux enfants⁴⁾.
- (10) Marie a sorti sa clé et a ouvert la porte.
 - a. Marie a sorti sa clé avant le moment de l'énonciation et elle a ouvert la porte avant le moment de l'énonciation.
 - b. Marie a sorti sa clé, et *ensuite* elle a ouvert la porte *avec la*

2) En effet, ce qu'a essayé de faire GRICE (1975/1979/1989), c'est de rapprocher, par exemple, le sens de *et* de celui de la conjonction logique \wedge , en considérant l'interprétation temporelle "et ensuite" comme une implicature pragmatique.

3) On suppose ici que la phrase (7) soit énoncée pour répondre à la question "Voulez-vous manger quelque chose?"

4) L'implicature du type (9b) est connue comme "implicature scalaire" (HORN 1989: 213-215). Voir aussi DUCROT (1980), qui analyse ce phénomène en termes de sa "loi d'exhaustivité".

*clé qu'elle a sortie*⁵⁾.

Cependant, cette caractérisation littéraliste de “ce qui est dit” soulève un problème. Dans l'énoncé (3) ci-dessus, le locuteur est conscient de communiquer à la fois (4b) et (4c) à l'interlocuteur, qui à son tour comprend cette intention communicative du locuteur⁶⁾. Par contre, dans les énoncés (6-10), les seules propositions que les locuteurs sont conscients d'exprimer sont (6b-10b), les propositions (6a-10a) n'ayant aucune réalité psychologique⁷⁾. Cette différence entre (3) et (6-10) suggère que la conception littéraliste de “ce qui est dit” n'est pas une notion cohérente.

2.3. Le contextualisme

2.3.1. Le schéma interprétatif contextualiste

Le schéma interprétatif contextualiste est illustré en (11).

(11) L'interprétation contextualiste d'un énoncé

a. signification linguistique de la phrase (≠ proposition)

↓ processus pragmatiques primaires

b. ce qui est dit (= proposition)

↓ processus pragmatiques secondaires

c. ce qui est implicite

(= propositions dérivées à partir de l'énonciation de “ce qui est dit”)

Grâce aux processus pragmatiques primaires, qui incluent non seulement la saturation mais encore l'enrichissement libre, le relâchement et le transfert, le contextualisme incorpore dans “ce qui est dit” des aspects du sens qui ne sont pas encodés linguistiquement et que le littéralisme interprète comme extérieurs à “ce qui est dit”. Ceci permet, dans le cadre contextualiste, d'analyser (6b-10b) comme faisant partie de “ce qui est dit” des phrases (6-10).

5) Par ailleurs, comme le dit MOESCHLER (1994 : 80), on infère en (10) que l'intervalle entre la sortie du trousseau de clés et l'ouverture de la porte est de l'ordre de quelques secondes.

6) Cela n'empêche pas que l'inférence de (4c) à partir de (4b) soit effectuée de façon spontanée. Voir RECANATI (2004/2007: III.2).

7) Dans certains contextes, les phrases (6-10) pourraient exprimer les propositions (6a-10a). Ce que nous soutenons ici, c'est que (6a-10a) n'ont aucune réalité psychologique lorsque les locuteurs ont l'intention de communiquer (6b-10b).

Selon RECANATI (2004/2007 : II.1), les opérations qui constituent les processus pragmatiques primaires sont ainsi définies :

(i) La “saturation” consiste à assigner des valeurs aux variables libres fournies par certaines expressions linguistiques qui apparaissent dans la phrase. Cette opération est obligatoire pour que la phrase exprime une proposition vériconditionnelle. Par exemple, le pronom *je* exige, comme on l’a vu en (3) plus haut, que l’on en spécifie la valeur. De la même façon, une expression comme *le bateau de Jean* fournit une relation *R* telle que *R* (*Jean*, *bateau*) dont la valeur est à spécifier en contexte ; cette expression peut signifier selon le contexte “le bateau que Jean possède”, “le bateau que Jean a construit”, “le bateau que Jean a imaginé dans son rêve”, etc.

(ii) L’ “enrichissement libre” consiste à rendre plus spécifique l’interprétation d’une certaine expression dans la phrase ou celle de la phrase elle-même. Les constituants soulignés en (6b-10b) sont apportés par cette opération ”.

(iii) Le “relâchement” consiste à étendre par métaphore l’application d’un mot. En (12-13) ci-dessous, le sens lexical des mots soulignés est élargi de manière à être compatible avec celui des autres mots dans la phrase.

(12) Ce chien est un *chat*. (CADIOT & NEMO 1997)

(13) La France est en forme d’*hexagone* avec 6 côtés réguliers.
(Web)

(iv) Le “transfert métonymique” consiste à faire entrer en jeu un concept que le mot en question ne dénote pas littéralement et qui pourtant a un rapport systématique avec le concept littéral. En (14), le mot *omelette* dénote la personne qui a commandé une omelette. En (15), le mot *Tibet* renvoie au problème politique qui surgit au Tibet.

(14) L’*omelette* aux champignons est parti(e) sans payer.
(FAUCONNIER 1984)

8) Selon la conception dite indexicaliste, les constituants soulignés en (6b-10b) correspondent aux variables spécifiées au niveau syntaxique des phrases (6-10) et ils sont donc apportés par la saturation (RECANATI 2004/2007 : Ch. VII.). Dans cet article, nous laissons de côté cette possibilité.

- (15) Le *Tibet* est un enjeu pour toute la planète. (France 2, le 10/04/2008)

2.3.2. La contrainte d'accessibilité

Le schéma interprétatif contextualiste (11) permet de caractériser la notion de “ce qui est dit” de façon cohérente. Selon (11), les propositions (4b) et (6b-10b) relèvent toutes de “ce qui est dit” alors que les propositions minimales (6a-10a) ne jouent aucun rôle dans l'interprétation des énoncés (6-10)⁹⁾. Dans la conception contextualiste, la notion de “ce qui est dit” ne correspond pas à la proposition minimale, proposition issue de la seule saturation, mais à ce qui est intuitivement accessible aux participants de la conversation, comme le dit la contrainte d'accessibilité proposée par RECANATI (2004/2007 : 37) :

- (16) La contrainte d'accessibilité : Il faut que ce qui est dit soit intuitivement accessible aux participants de la conversation ¹⁰⁾.

Cette contrainte nous amène à abandonner la notion littéraliste de proposition minimale. La signification linguistique n'est pas suffisante pour la détermination de la proposition vériconditionnelle qui est explicitement exprimée par l'énoncé, même après que la saturation y a été appliquée (thèse de sous-détermination sémantique de la phrase, FAUCONNIER 1984, CARSTON 2002, 2004, RECANATI 2004/2007, etc.).

3. Les énoncés tautologiques du type *X ÊTRE X*

3.1. Le classement de FUJITA (1988)

Les énoncés tautologiques du type *X ÊTRE X* n'avaient guère été étudiés de façon approfondie même après GRICE (1975/1979/1989), travaux fondateurs de la pragmatique linguistique. Les analyses proposées par LEVINSON (1983), WIERZBICKA (1987), WARD & HIRSCHBERG (1990) ou BULHOF & GIMBEL (2001), par exemple, ne sont pas exhaustives du point de vue descriptif. C'est FUJITA (1988), nous semble-t-il,

9) Le littéralisme et le contextualisme convergent sur le fait que la proposition (4c) relève de “ce qui est implicite”.

10) Notons que le littéralisme et le contextualisme convergent sur le fait que “ce qui est implicite” est toujours intuitivement accessible. Ils divergent toutefois sur la question de savoir si “ce qui est dit” l'est aussi.

qui pour la première fois a présenté explicitement tous les emplois de *X ÊTRE X*. Elle en distingue cinq types d'emplois :

L'emploi A affirme la nature homogène de la catégorie X.

(17) Une maison, c'est une maison (même s'il y a eu un crime).

L'emploi B contient une conditionnelle qui exprime soit une condition suffisante, soit une condition nécessaire.

(18) Un chat est un chat {si seulement / seulement si}il attrape des souris.

L'emploi C représente l'identité entre deux individus apparemment distincts.

(19) Olive, ma chérie ! Rassure-toi. Je n'ai pas tout à fait la même figure, mais je suis bien moi ! Embrasse-moi.

L'emploi D représente une connexion trans-spatiale au sens de FAUCONNIER (1984).

(20) Dans ce film, Hitchcock est Hitchcock.

(Sens : Hitchcock joue le rôle de Hitchcock.)

L'emploi E représente un rejet d'explication.

(21) - Papa, qu'est-ce que c'est, une femme fatale ?

- Bah ! Une femme fatale, c'est une femme fatale.

3.2. Les travaux antérieurs et le littéralisme

La plupart des travaux antérieurs sur les énoncés tautologiques du type *X ÊTRE X* se fondent, que les auteurs en soient conscients ou non, sur le littéralisme¹¹. Ces travaux littéralistes s'inspirent de GRICE (1975/1979/1989) :

(22) Je voudrais soutenir qu'au niveau de ce qui est dit [...], de telles remarques [= *les femmes sont les femmes, à la guerre comme à la guerre*] sont absolument vides de contenu (et d'information) et donc, à ce niveau, ne peuvent que transgresser la première règle de Quantité, quel que soit le contexte de la conversation. Elles sont, bien entendu, porteuses d'infor-

11) Parmi les travaux non littéralistes nous plaçons WIERZBICKA (1987), qui défend l'approche purement sémantique (Radical Semantics), et OKUBO (2000), qui s'appuie sur la théorie de l'argumentation dans la langue. Nous ne discutons pas ces positions dans cet article.

mation au niveau de ce qui est implicite [...] (GRICE 1979 : 65-66)

L'hypothèse gricéenne suivant laquelle *X ÊTRE X* est vide de contenu au niveau sémantique ou au niveau de "ce qui est dit" est reprise parmi d'autres par LYONS (1977/1990), FUJITA (1988), SAKAHARA (1992, 2002), ABE (2008) et HIGE et al. (2008). Selon HIGE et al. (2008 : 123), l'énoncé (23) exprime au niveau sémantique la proposition tautologique (24a), qui transgresse clairement la maxime de quantité. C'est là que le principe de coopération entre en jeu, produisant l'implicature conversationnelle (24b).

(23) Un homme est un homme.

(24) a. Tous les hommes sont des hommes.

b. Les hommes sont tous pareils.

Cette analyse, qui est à première vue adéquate, rencontre toutefois deux difficultés, comme nous allons le voir dans la section suivante.

3.3. Les problèmes de l'analyse littéraliste de *X ÊTRE X*

3.3.1. L'inférence qui va de "ce qui est dit" à "ce qui est implicite"

L'approche littéraliste suppose que l'on infère "ce qui est implicite" de "ce qui est dit", suivant les étapes proposées par LYONS (1977/1990) :

(25) Un allocutaire confronté à un énoncé tautologique se tient, en quelque sorte, le raisonnement suivant : "Il y a sans doute une bonne raison pour que le locuteur me dise quelque chose dont il sait que je sais que c'est vrai. Quelle est donc cette raison ?" (LYONS 1990 : 53-54).

Cependant, dans la plupart des cas, l'existence de ce genre d'inférence est douteuse. En se fondant sur la conception littéraliste, SAKAHARA (2002) soutient que l'inférence qui va de "ce qui est dit" à "ce qui est implicite" est de nature inconsciente et que l'allocutaire comprend directement "ce qui est implicite". Or cette remarque est incompatible avec le caractère des inférences en général. Pour inférer Q de P, on a besoin d'identifier P indépendamment de Q. Dans le cas des énoncés tautologiques du type *X ÊTRE X*, P correspondrait aux propositions tautologiques données en (26).

(26) a. $\forall x [X(x) \rightarrow X(x)]$ (Tous les X sont des X.)

b. $X = X$ (X est identique à X.)

Les propositions (26a-b) expriment bien ce que LYONS (1977/1990) qualifie en (25) de *quelque chose dont il sait que je sais que c'est vrai*. Si, comme le soutient SAKAHARA (2002), ces propositions tautologiques ne sont pas accessibles intuitivement à l'allocutaire, comment serait-il possible de déclencher une inférence ? C'est exactement ce que met en cause la contrainte d'accessibilité (16)¹². SAKAHARA (2002) a raison quand il dit que l'allocutaire confronté à un énoncé tautologique n'est pas conscient des propositions (26a-b). Mais il se trompe quand il dit que ces propositions jouent un rôle quelconque dans l'interprétation de l'énoncé. Tout ce qu'on a besoin de faire, c'est d'abandonner complètement les significations linguistiques (26a-b), suivant le Rasoir d'Occam modifié (27) (GRICE 1989 : 47, RECANATI 2004/2007 : 237).

(27) Rasoir d'Occam modifié : Les significations linguistiques ne doivent pas être multipliées sans nécessité.

3.3.2. La proposition minimale exprimée par les énoncés tautologiques

Les propositions tautologiques du type (26a-b) semblent à première vue anodines, le seul problème étant qu'elles sont dépourvues de nécessité, comme on l'a vu en 3.3.1. Il s'avère toutefois qu'elles sont trop fortes pour décrire tous les emplois de *X ÊTRE X*. C'est évidemment un paradoxe, puisque (26a-b) sont les propositions les moins fortes du point de vue logique ou informatif¹³. Considérons le dialogue (28).

(28) A : Un chat moche n'est pas un chat.

B1 : Un chat est un chat.

B2 : Un chat est un chat s'il attrape des souris. (SAKAHARA 1992)

La réponse (28B1) implique la réponse (28B2) et non l'inverse, ce qui

12) Comme nous le verrons en 3.4.2.5, l'emploi E de *X ÊTRE X* déclenche une inférence du type (25). Cependant, dans cet emploi, l'allocutaire est bien conscient du fait que le locuteur a dit (26). L'emploi E est donc compatible avec la contrainte d'accessibilité.

13) Ce paradoxe suggère qu'il est impossible même en principe de faire correspondre directement une proposition à une phrase (SAKAI, à paraître). Ceci confirme encore la validité du contextualisme.

suggère que (28B1) est plus informative que (28B2). La proposition qu'ont en commun (28B1) et (28B2) est donc (28B2), qui alors est un candidat pour "la proposition que l'énoncé *X ÊTRE X* exprime littéralement hors contexte". Or cette candidature ne serait pas retenue, parce que le locuteur de (28B1) n'a pas besoin d'avoir en tête la proposition (28B2). L'énoncé (29) soulève une difficulté encore plus sérieuse.

(29) Dans ce film, Hitchcock est Hitchcock.

a. "Dans ce film, Hitchcock, acteur, joue comme d'habitude."

b. "Dans ce film, Hitchcock est décrit tel qu'il est dans la réalité."

L'interprétation (29a) porte sur Hitchcock en tant qu'acteur alors que l'interprétation (29b) concerne une image d'Hitchcock. Dans la mesure où le statut ontologique de ces deux éléments n'est pas le même, il n'existe aucune proposition qu'ont en commun (29a) et (29b). Aucune proposition minimale ne peut donc en être abstraite¹⁴. On pourrait en conclure qu'il n'y a rien de tel que ce qui est littéralement exprimée par la phrase, indépendamment de ce que veut dire le locuteur. Dans la section suivante, nous proposerons une analyse qui n'a pas recours à cette notion de proposition minimale.

3.4. Une analyse contextualiste des énoncés tautologiques

3.4.1. La signification linguistique

La signification linguistique de *X ÊTRE X* est définie comme en (30), où S_x représente une situation au sens de BARWISE & PERRY (1983).

(30) a. Le sujet *X* renvoie à un élément *a* (de S_m) qui est jugé comme *X* (dans S_n).

b. Le prédicat *X* renvoie à un élément *b* (de S_l) qui est jugé comme *X* (dans S_j).

14) Cette remarque s'applique aussi à (i), qui est interprété comme (ii), et non pas comme (iii).

(i) L'omelette aux champignons est parti(e) sans payer. (FAUCONNIER 1984)

(ii) {Celui/Celle} qui a commandé l'omelette est parti(e) sans payer.

(iii) Le plat est parti sans payer.

Le littéraliste dirait que la proposition littéralement exprimée par (i) est (iii). Or il n'y a aucune proposition qu'ont en commun (ii) et (iii). On ne voit pas alors à quoi sert la proposition (iii) dans le processus de compréhension de l'énoncé (i).

c. La copule *ÊTRE* relie *a* et *b*.

Cette définition présente deux caractéristiques qui n'apparaissent jamais dans les définitions littéralistes. D'une part, elle est assez générale pour pouvoir décrire tous les emplois du GN *X* et de la copule *ÊTRE*. D'autre part, elle n'est pas capable de représenter hors contexte une proposition vériconditionnelle, la prise en compte de ressources contextuelles étant indispensable. Selon le mode d'intervention des informations contextuelles, (30) vient représenter des propositions variées qui correspondent aux emplois A-E présentés en 3.1.

3.4.2. "Ce qui est dit" des énoncés tautologiques

3.4.2.1. L'emploi A

Dans l'emploi A de *X ÊTRE X*, la signification linguistique (30) est développée comme en (31), où les constituants soulignés sont apportés par l'enrichissement libre que nous avons présenté en 2.3.1.

(31) a. Le sujet *X* renvoie à un élément *a* de S_1 , qui est jugé comme *X* dans S_1 .

b. Le prédicat *X* renvoie à un élément *b* de S_2 , qui est jugé comme *X* dans S_1 .

c. La copule *ÊTRE* relie *a* et *b* par l'identité d'individu et de propriétés.

(31) dit que l'élément *a*, jugé comme *X* dans une situation S_1 , ne perd pas toutes ses propriétés dans une autre situation S_2 ¹⁵. En (32=17), la concessive facultative décrit la situation S_2 sur laquelle porte l'assertion de l'énoncé et ajoute ainsi la propriété "il y a eu un crime" à l'élément *b* qui se trouve dans S_2 .

(32) Une maison, c'est une maison (même s'il y a eu un crime).

L'énoncé (32) affirme que le fait qu'il y ait eu un crime n'affecte pas les propriétés essentielles d'une maison. Cette assertion souligne l'homogénéité de la catégorie des maisons (FUJITA 1988, SAKAHARA 1992, 2002).

15) Notons que (31) n'empêche pas que quelques-unes des propriétés de *X* soient perdues pour une raison ou pour une autre. La condition (31c) est satisfaite s'il y a au moins une propriété qui reste intacte dans la situation S_2 .

L'énoncé (33=29) peut être analysé de même manière.

(33) Dans ce film, Hitchcock est Hitchcock.

a. "Dans ce film, Hitchcock, acteur, joue comme d'habitude."

b. "Dans ce film, Hitchcock est décrit tel qu'il est dans la réalité."

En (33), le GP *Dans ce film* spécifie la situation S_2 . L'interprétation (33a) dit qu'Hitchcock, acteur, ne perd pas ses propriétés dans ce film. Dans l'interprétation (33b), l'attribut *Hitchcock* ne dénote pas Hitchcock en chair et en os mais une image d'Hitchcock en vertu du transfert métonymique que nous avons présenté en 2.3.1. (33b) dit que les propriétés essentielles d'Hitchcock sont gardées même dans son image, ce qui revient à dire que le film en question est fidèle à la réalité.

Il faut souligner que, dans notre analyse, les affirmations du type (31) ne font pas partie de "ce qui est implicite" de $X \text{ ÊTRE } X$, mais de "ce qui est dit". Comme on l'a vu en 3.2, HIGE et al. (2008) analyse (35a=24a) et (35b=24b) comme faisant partie respectivement de "ce qui est dit" et de "ce qui est implicite" de (34=23).

(34) Un homme est un homme.

(35) a. Tous les hommes sont des hommes.

b. Les hommes sont tous pareils.

Pour nous, c'est plutôt (35b) qui constitue "ce qui est dit" de (34). Étant donné (31) et des informations contextuelles pertinentes, cet énoncé vient exprimer la proposition universelle "Les hommes ont toujours des propriétés identiques", qui serait équivalente à (35b)¹⁶. La proposition dite littérale (35a), elle, n'intervient à aucun niveau dans le processus de compréhension de l'énoncé.

3.4.2.2. L'emploi B

Comme nous l'avons dit en 3.1, l'emploi B contient une conditionnelle qui exprime soit une condition suffisante, soit une condition

16) En (34), il n'y a aucune spécification concernant la nature des situations S_1 et S_2 . En pareil cas, S_1 et S_2 peuvent être interprétées comme représentant des situations arbitraires, ce qui fait que l'énoncé en question exprime une proposition universelle.

nécessaire. Nous ne discuterons que le premier cas ici¹⁷). Dans notre analyse, l'emploi B est un cas spécial de l'emploi A. Comme nous l'avons dit en 3.4.2.1, le modificateur phrastique portant sur X *ÊTRE* X décrit la situation S₂. En (36), par exemple, la conditionnelle décrit des situations où le chat en question attrape des souris.

(36) Moche ou pas, un chat est un chat pourvu qu'il attrape des souris.

Cette spécification sert à délimiter l'ensemble des X qui font l'objet de l'affirmation de l'énoncé. C'est ainsi que (36) représente la proposition "Pour chaque x tel que x est un chat et que x attrape des souris, x reste un chat même après qu'on lui a ajouté la propriété *être moche*".

3.4.2.3. L'emploi C

C'est lorsque (30) est développé comme en (37) que surgit l'emploi C.

(37) a. Le sujet X renvoie à un élément a de S₁ qui est jugé comme X dans S₁.

b. Le prédicat X renvoie à un élément b de S₂ qui est jugé comme X dans S₂.

c. La copule *ÊTRE* relie a et b par l'identité.

La description (37) revient à dire que l'élément b est en fait identique à l'élément a, comme on le voit dans la proposition classique de Frege "Hesperus est Phosphorus". L'énoncé *je suis bien moi* en (38=19), où les variables en (37) sont spécifiées comme S₁ = passé et S₂ = présent, affirme que le locuteur est identique à l'homme qui a quitté Olive il y a longtemps.

(38) Olive, ma chérie ! Rassure-toi. Je n'ai pas tout à fait la même figure, mais je suis bien moi ! Embrasse-moi.

3.4.2.4. L'emploi D

L'emploi D, illustré en (39=20), est analogue à l'emploi C en ce que les éléments a et b sont identifiés indépendamment l'un de l'autre et

17) Quand la conditionnelle *si P* exprime une condition nécessaire, (i) est équivalent à (ii), où *si P* exprime une condition suffisante.

(i) X est X (seulement) si P.

(ii) X n'est pas X si P.

L'analyse des énoncés tautologiques du type (i) exige donc celle des énoncés contradictoires du type (ii), que nous ne pouvons pas développer dans ce travail.

que ces deux éléments sont mis en relation par la copule. La seule différence entre l'emploi C et l'emploi D est qu'en D, *a* et *b* sont reliés par la relation acteur-rôle comme en (40c), ce qui fait que la situation S_2 est de nature fictive.

(39) Dans ce film, Hitchcock est Hitchcock.

(Sens : Hitchcock joue le rôle de Hitchcock.)

(40) a. Le sujet *X* renvoie à un élément *a* de S_1 qui est jugé comme *X* dans S_1 .

b. Le prédicat *X* renvoie à un élément *b* de S_2 qui est jugé comme *X* dans S_2 .

c. La copule *ÊTRE* relie *a* et *b* par la relation acteur-rôle.

3.4.2.5. L'emploi E

Dans l'emploi E de *X ÊTRE X*, le locuteur refuse de définir le terme X.

(41) - Papa, qu'est-ce que c'est, une femme fatale ?

- Bah ! Une femme fatale, c'est une femme fatale.

Ce qui distingue l'emploi E des autres emplois, c'est que, dans l'emploi E, le fait que le locuteur ait exprimé une proposition tautologique du type " $X = X$ " est intuitivement accessible à l'interlocuteur. Ceci nous amène à considérer, étant donné la contrainte d'accessibilité (16), que cette proposition tautologique constitue "ce qui est dit" de l'emploi E. Cet emploi correspondrait alors à la spécification (42), qui subsume la signification linguistique (30).

(42) a. Le sujet *X* renvoie à un élément *a* de S_1 qui est jugé comme *X* dans S_1 .

b. Le prédicat *X* renvoie à un élément *b* de S_1 qui est jugé comme *X* dans S_1 , et qui est identique à *a*.

c. La copule *ÊTRE* relie *a* et *b* par l'identité.

(42) est réduit à la proposition tautologique " $X = X$ ", qui déclenche une inférence qui permet d'identifier ce que donne à entendre le locuteur, dont le refus d'explication est un exemple¹⁸. L'emploi E est le seul emploi de *X ÊTRE X* dont l'approche gricéenne puisse rendre compte aussi bien que la nôtre, dans la mesure où une inférence basée sur l'énonciation d'une proposition tautologique doit intervenir

pour calculer “ce qui est implicite” de l'énoncé. Il faut cependant remarquer que dans notre analyse la signification linguistique de *X ÊTRE X* correspond toujours à (30), qui ne représente aucun contenu vériconditionnel. La proposition tautologique “ $X = X$ ” exprimée par l'emploi E de *X ÊTRE X* est issue du processus pragmatique primaire présenté en (11).

4. Conclusion

Dans cet article, nous avons montré que les analyses littéralistes ne peuvent pas rendre compte de l'interprétation des énoncés tautologiques du type *X ÊTRE X*. D'une part, elles supposent la présence d'inférences fondées sur une proposition à laquelle l'interprète n'a pas accès. D'autre part, elles obligent à poser dans le schéma interprétatif une proposition privée de toute réalité psychologique. Depuis GRICE (1975/ 1979/1989) et WIERZBICKA (1987), personne n'a douté, nous semble-t-il, que les énoncés tautologiques du type *X est X* représentent un contenu vériconditionnel. C'est cette conception que nous avons mise en cause, en proposant une analyse basée sur le contextualisme. Selon notre analyse, la signification linguistique de *X ÊTRE X* se réduit à des instructions partielles pour la construction d'un contenu propositionnel, sur la base desquelles sont formées des propositions variées, en interaction avec des ressources contextuelles. Les propositions ainsi obtenues font partie, contrairement à ce que soutiennent les littéralistes, de “ce qui est dit” de *X ÊTRE X*. Cette analyse permet de répudier la notion de “proposition littéralement

18) En distinguant le cas où (41) véhicule (i) du cas où (41) véhicule (ii), SAKAHARA (2002) considère ces deux cas comme constituant des emplois différents de *X ÊTRE X*.

(i) Je ne veux pas vous répondre. (refus d'explication)

(ii) Je suis sûr que vous connaissez la réponse. (rappel)

Cependant, cette analyse serait analogue à celle qui distingue le cas où (iii) véhicule (iv) du cas où (iii) véhicule (v).

(iii) Je suis fatigué.

(iv) Je veux me reposer.

(v) Je ne peux pas aller au cinéma avec toi.

Ce genre d'énumération de “ce qui est implicite” n'aurait aucun intérêt du point de vue linguistique. L'étiquette “refus d'explication” ne devrait donc pas être considérée comme une notion linguistique pertinente.

exprimée par *X ÊTRE X*”, ainsi que de ne donner aux “emplois A-E” de FUJITA (1988) qu’un statut secondaire ; ce ne sont que des étiquettes attachées aux propositions qui résultent de l’interaction de la signification linguistique avec des ressources contextuelles.

(Université Keio)

[Bibliographie]

- ABE, H. (2008), “Tootorozii to syukansei ni tuite (À propos des énoncés tautologiques et de la subjectivité)”, *JCLA* 8, 212-222.
- BARWISE, J. & J. PERRY. (1983), *Situations and attitudes*, MIT Press.
- BULHOF, J & S. GIMBEL. (2001), “Deep Tautologies”, *Pragmatics & Cognition* 9-2, 279-291.
- CADIOT, P. & F. NEMO. (1997), “Analytique des doubles caractérisations”, *Sémiotiques* 13, 123-143.
- CARSTON, R. (2002), *Thoughts and Utterances: The Pragmatics of Explicit Communication*. Oxford, Blackwell.
- CARSTON, R. (2004), “Relevance Theory and the Saying / Implicating Distinction”, L. R. HORN & G. WARD. (eds) *The Handbook of Pragmatics*, Blackwell, 633-656.
- DUCROT, O. (1980), *Les échelles argumentatives*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- FAUCONNIER, G. (1984), *Espaces mentaux: Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Minuit.
- FUJITA, T. (1988), “Une femme est une femme – X ÊTRE X koubun kaisyaku no kokoromi (Un essai d’interprétation des constructions X ÊTRE X)”, *Bulletin d’Études de Linguistique Française*, 15-34, (en japonais).
- GRICE, H. P. (1975/1979/1989), “Logic and Conversation”, *Syntax and Semantics* 3, 41-58, “logique et conversation”, *Communication* 30, 56-72, 1979, GRICE (1989), 22-40.
- GRICE, H. P. (1989), *Studies in the Way of Words*, Cambridge, MA, Harvard University Press.
- HIGE, I, K. KAWASHIMA & J. WATANABE. (2008), *Huransugogaku*

- gaisetu* (Introduction à la linguistique française), Tokyo, Sankeisha.
(en japonais)
- HORN, L. R. (1989), *A Natural History of Negation*, Chicago, The University of Chicago Press.
- LEVINSON, S. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LYONS, J. (1977/1990), *Semantics*, Vol 2, Cambridge, Cambridge University Press, *Linguistique sémantique*, traduction de LYONS (1977) par J. DURAND et D. BOULONNAIS, Paris, Larousse.
- MOESCHLER, J. (1994), "Anaphore et déixis temporelles : sémantique et pragmatique de la référence temporelle", J. MOESCHLER et al. (eds) *Langage et pertinence*, Presse Universitaire de Nancy, 39-104.
- ÔKUBO, T. (2000), "Gizidougohanpukubun to gizimuzyunbun (Les pseudo-énoncés tautologiques et les pseudo-énoncés contradictoires)", *Bungakuronju (Travaux littéraires)* 49-4, Université Kansai, 23-40, (en japonais).
- RECANATI, F. (2004/2007), *Literal Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press, *Le sens littéral*, traduction de RECANATI (2004) par C. PICHEVIN, Paris-Tel-Aviv, Éditions de l'éclat.
- SAKAHARA, S. (1992), "Tootorojii ni tuite (Sur les énoncés tautologiques)", *Gaikokugokakenkyuukiyō (Bulletin du Département de Langues Étrangères)*, 40-2, Université de Tokyo, 57-83, (en japonais).
- SAKAHARA, S. (2002), "Tootorozi to kategoriika no dainamizumu (Les énoncés tautologiques et le dynamisme de la catégorisation)", T. OHORI (ed) *Kategoriika (La catégorisation)*, Tokyo, Édition de l'Université de Tokyo, 105-134, (en japonais).
- SAKAI, T. (à paraître), "Tootorzii to zensyomeidai (Les énoncés tautologiques et les propositions universelles)", *JCLA* 9, (en japonais).
- WARD, G. L. & J. HIRSCHBERG. (1991), "A Pragmatic Analysis of Tautological Utterances", *Journal of pragmatics* 15, 507-520.
- WIERZBICKA, A. (1987), "Boys Will Be Boys: 'Radical Semantics' vs 'Radical Pragmatics'", *Language* 63, 95-114.